

Image not found or type unknown



Qui doit entretenir la chaudiere car je suis en location?

Par **sylvie34_old**, le **30/10/2007** à **20:19**

qui fait quoi pour l'entretien de la chaudiere, quel obligation a le locataire et le proprietaire? merci de me donner des précisions.

Par **ly31**, le **01/11/2007** à **20:40**

Bonsoir,
En ce qui concerne la chaudière, celle ci appartient à votre propriétaire.
Néanmoins, vous devez procéder : au ramonage et à l'entretien de la chaudière, si toutefois il y a des pièces à changer, celles ci doivent être changées par votre propriétaire.
Il faut savoir que l'entretien de la chaudière, le ramonage, font parties des petites réparations, les grosses réparations restant à la charge du propriétaire.
Je vous souhaite une bonne soirée.
ly31